

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-24-0575 du 25/01/2024**

Arrêté du 23 janvier 2024

ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AVANCEMENT À L'ÉCHELON SPÉCIAL DU GRADE D'ADMINISTRATEUR  
DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT

**Bureau Affectation, mobilité et carrière des A+ et A**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté rapporte et porte avancement à l'échelon spécial du grade d'administrateur des Finances publiques adjoint.

Date d'application : 01/01/2022

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1: ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AVANCEMENT À L'ÉCHELON SPÉCIAL DU GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ RAPPORTANT ET PORTANT AVANCEMENT À L'ÉCHELON SPÉCIAL DU GRADE D'ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES ADJOINT**



**ARRÊTÉ**

rapportant et portant avancement à l'échelon spécial du grade d'administrateur des Finances publiques adjoint

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE,**

- Vu le code général de la fonction publique ;
- Vu le code de justice administrative ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques et à divers emplois des ministères financiers ;
- Vu le décret n° 2017-1736 du 21 décembre 2017 portant report de la date d'entrée en vigueur de certaines dispositions statutaires relatives à la modernisation des parcours professionnels, des carrières et des rémunérations et applicables aux fonctionnaires de l'État, aux fonctionnaires territoriaux et aux fonctionnaires hospitaliers ;
- Vu l'arrêté du 21 septembre 2017 fixant le pourcentage mentionné à l'article 4-1 du décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 21 juillet 2021 fixant la liste des fonctions mentionnées à l'article 4-1 du décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;
- Vu l'arrêté du 13 juillet 2023 portant avancement à l'échelon spécial du grade d'administrateur des Finances publiques adjoint.

**ARRÊTE :**

**Article 1** : Sont rapportées les dispositions de l'arrêté du 13 juillet 2023 portant nomination dans l'échelon spécial (HEA, 1<sup>er</sup> chevron) du grade d'administrateur des Finances publiques adjoint, de M. Laurent KOHLER :

N° SIRHIUS	CIV	NOM D'USAGE	PRÉNOM	DIRECTION	CSRH	DATE D'EFFET ET DE PRISE DE RANG
000002312004	M.	KOHLER	LAURENT	DRFIP HAUTE-GARONNE	CSRH 33	01/01/2023

**Article 2** : M. Laurent KOHLER est nommé dans l'échelon spécial (HEA, 1<sup>er</sup> chevron) du grade d'administrateur des Finances publiques adjoint, conformément aux indications figurant au tableau ci-dessous :

N° SIRHIUS	CIV	NOM D'USAGE	PRÉNOM	DIRECTION	CSRH	DATE D'EFFET ET DE PRISE DE RANG
000002312004	M.	KOHLER	LAURENT	DRFIP HAUTE-GARONNE	CSRH 33	01/01/2022

**Article 3** : L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

**Article 4** : Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au Bulletin officiel des Finances publiques, section Ressources Humaines et Organisation.

FAIT À PARIS, LE 23 JANVIER 2024

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION

LE SOUS-DIRECTEUR « EFFECTIFS, PARCOURS ET COMPÉTENCES »

CHRISTOPHE LANDOUR

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Antoine Magnant, Directeur général par intérim

ISSN 2268-0756